



## LA COMMUNE DE SAINT MARS LA REORTHE

### RECRUTE

## 2 AGENTS RECENSEURS

**Durée de la mission :** du 16 janvier 2020 au 15 février 2020

**Descriptif des missions :** Dans le cadre du recensement de la population qui aura lieu du 16 janvier 2020 au 15 février 2020, la commune de SAINT MARS LA REORTHE va recruter 2 agents recenseurs, pour cette période.

Ces agents recenseurs se verront confier chacun un secteur géographique.

La formation des agents recenseurs, assurée par les services de l'INSEE, se déroulera sur deux matinées (formation obligatoire) le 10 janvier 2020 de 9 h à 13 h et le 13 janvier 2020 de 13 h 30 à 17 h 30.

Entre ces deux formations, l'agent recenseur effectuera la tournée de reconnaissance de son secteur.

**Profil recherché :** Cette fonction d'agent recenseur requiert un certain nombre de qualités :

- Disponibilité
- Discrétion
- Ordre et Méthode
- Ténacité
- Capacité relationnelle et sens de l'écoute
- Stabilité dans la fonction
- Utilisation du véhicule personnel (les frais kilométriques liés à cette activité seront pris en charge par la collectivité)
- Possession d'un portable personnel souhaitée
- Connaissance du territoire de la commune.

Si vous êtes intéressé(e) par cette fonction et que vous avez les capacités requises pour l'exercer,

Merci d'adresser, votre lettre de candidature et votre curriculum vitae.

Les candidatures sont à adresser à :

**Monsieur le Maire**  
**MAIRIE**  
**Place Charles Gaschignard**  
**85590 SAINT MARS LA REORTHE**